



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8207<sup>e</sup>** séance

Lundi 19 mars 2018, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Van Oosterom . . . . . (Pays-Bas)

*Membres :*

Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Inchauste Jordán
Chine . . . . .	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Tanoh-Boutchoue
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Green
Éthiopie . . . . .	M. Alemu
Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
France . . . . .	M. Delattre
Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
Kazakhstan . . . . .	M. Tumysh
Koweït . . . . .	M. Alotaibi
Pérou . . . . .	M. Tenya
Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen
Suède . . . . .	M. Skoog

## Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation concernant la République démocratique du Congo**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati, Coordonnatrice de l'Encadrement des femmes indigènes et des ménages vulnérables; et l'abbé Donatien Nshole, Secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Rappelant la dernière note 507 du Conseil de sécurité sur ses méthodes de travail (S/2017/507), je voudrais encourager tous les participants, aussi bien membres que non-membres du Conseil, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

**M. Lowcock** (*parle en anglais*) : Sur cette photo, on peut voir Mwasi Kallunga et ses sept enfants, y compris son bébé Shabani, âgé de 18 mois. Les membres du Conseil ont tous cette photo devant eux. Ils peuvent voir que comme de nombreux enfants souffrant de malnutrition, le petit Shabani a le ventre distendu. Je les ai vus mardi dernier dans le camp de Katanika, à Kalemie, dans le paysage magnifique et verdoyant qui entoure le lac Tanganyika dans l'est de la République démocratique du Congo. Le mari de Mwasi et deux de ses neuf enfants ont été tués lorsque son village, situé à 50 kilomètres de là, a été attaqué et incendié par des miliciens en janvier. Ils ont pris la fuite et ont marché pendant deux jours consécutifs, et vivent maintenant dans des conditions sordides sous une bâche en plastique dans un minuscule soi-disant abri dans un camp encombré, exigü et insalubre, dans les collines, un camp qui risque à tout moment d'être la proie d'incendies et d'inondations. Ses enfants ne peuvent plus aller à l'école. Tous les membres de sa famille – traumatisés, en pleurs

et démunis – ont trop peur pour envisager de retourner chez eux.

Mwasi et ses enfants font partie des 4,5 millions de déplacés en République démocratique du Congo à l'heure actuelle. Les besoins humanitaires causés par les conflits internes ont doublé au cours de l'année écoulée. Treize millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. Plus de 4,6 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë, dont 2,2 millions qui souffrent de malnutrition aiguë sévère. Nous sommes témoins d'une prolifération d'épidémies, notamment la pire épidémie de choléra en 15 ans.

Il y a aussi une épidémie de violence sexuelle, dont la majorité des cas ne sont pas signalés et traités, et dont de nombreuses victimes sont des enfants. Je me réjouis de ce que Jeanine Bandu Bahati va présenter un exposé à la présente séance et de voir Julienne Lusenge, une militante forte et courageuse en faveur des droits des femmes et contre la violence sexuelle, dans la salle du Conseil parmi les invités. Près de 746 000 Congolais ont cherché refuge dans les pays voisins, tandis que la République démocratique du Congo accueille elle-même plus de 540 000 réfugiés. Ces chiffres ne feront qu'augmenter s'il n'est pas mis fin à la violence et sans une transition politique réussie.

Ce que la Ministre Sigrid Kaag, du Royaume des Pays-Bas, avec qui je me suis rendu dans ce pays, et moi-même avons vu la semaine dernière exige une action urgente de notre part. Il y a du désespoir, mais il y a aussi de l'espoir. Les habitants de la République démocratique du Congo sont résilients et savent se débrouiller. Je suis très impressionné par la solidarité désintéressée de nombreuses familles congolaises. Ces familles ont si peu, mais elles accueillent dans leurs foyers leurs frères et sœurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays lorsque ces personnes sont déplacées par la violence.

En l'absence d'une aide humanitaire, la situation serait bien pire. En 2017, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont fourni une protection et une aide vitales à plus de 4,2 millions de personnes. Cette année, notre objectif est de fournir une aide humanitaire à 10,5 millions de personnes. Pour intensifier notre action, nous avons consolidé notre leadership, renforcé notre présence sur le terrain et intensifié notre plaidoyer. Les organismes humanitaires continuent de faire leur travail malgré l'insécurité persistante et les obstacles bureaucratiques. Ces dernières semaines au Tanganyika, des travailleurs humanitaires ont été victimes d'enlèvements et pris en otages.

J'ai eu des échanges constructifs avec les autorités sur les moyens de relever ces défis, sur la manière dont le Gouvernement peut s'acquitter de ses responsabilités pour ce qui est de fournir services et protection aux populations touchées et sur ce qu'il peut faire pour faciliter l'accès humanitaire en délivrant les visas plus rapidement, en réduisant les tarifs et les frais et en accélérant les processus de dédouanement pour les fournitures humanitaires. La Ministre Kaag et moi-même avons assisté à la signature d'un accord de coopération au Tanganyika entre le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies et le Gouverneur de la province pour réduire les taxes et les frais locaux afférents à l'aide humanitaire. Le Gouvernement de Kinshasa nous a dit qu'il serait favorable à des accords similaires dans d'autres provinces.

Je tiens également à souligner l'importance du travail de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Elle crée des conditions favorables pour l'acheminement de l'aide humanitaire et protège les civils. Il ne fait aucun doute que la situation serait bien pire en l'absence de la Mission.

Le sous-financement est le principal obstacle à l'action humanitaire en République démocratique du Congo. Cette année, notre appel humanitaire requiert un financement de 1,7 milliard de dollars, soit près de quatre fois le montant que nous avons pu mobiliser l'an dernier. Les Pays-Bas, les Émirats arabes unis, l'Union européenne et les Nations Unies organiseront, le 13 avril à Genève, la toute première conférence humanitaire de haut niveau consacrée à la République démocratique du Congo. L'objectif est de mobiliser des contributions financières substantielles dans les meilleurs délais et de lancer une campagne pluriannuelle en faveur de la République démocratique du Congo. Je demande aujourd'hui aux membres du Conseil de faire en sorte que leurs gouvernements inscrivent la situation humanitaire en République démocratique du Congo parmi leurs priorités et de les encourager à garantir une participation de haut niveau et à annoncer des contributions le 13 avril.

Nous devons aussi trouver des solutions pour remédier aux causes profondes de cette crise qui continue de s'aggraver, notamment en réalisant des progrès sur le front politique et en organisant des élections justes. Il faut également que les voisins de la République démocratique du Congo agissent de façon responsable. Vu que la violence persiste, toutes les parties doivent prendre des

mesures pour protéger les civils et les infrastructures civiles, conformément aux obligations qui sont les leurs en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Il est possible de réaliser des progrès en République démocratique du Congo. Au cours des 15 années qui se sont écoulées depuis que je me suis rendu dans le pays, les infrastructures de nombreuses grandes villes se sont améliorées, l'accès à l'éducation s'est amélioré, les taux de mortalité infantile ont baissé et les taux de vaccination ont augmenté. Nous devons renforcer notre appui au peuple congolais.

Pour ce qui est de Mwasi, le gouvernement local et les organismes humanitaires lui fournissent de l'aide pour qu'elle puisse survivre. Ses nouveaux voisins lui donnent de la nourriture pour les enfants quand ils le peuvent. Je lui ai demandé quels étaient ses espoirs pour l'avenir. Elle veut être réinstallée, avoir un petit lopin de terre pour cultiver et que ses enfants puissent retourner à l'école. Ce n'est pas trop demander, n'est-ce pas?

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati.

**M<sup>me</sup> Bandu Bahati** : Je voudrais commencer par remercier les Pays-Bas pour m'avoir invitée à cette réunion très importante sur la situation politique et humanitaire de la femme et de la fille de la République démocratique du Congo, car la voix des femmes rurales n'est pas souvent entendue.

Je suis une paysanne et Coordinatrice de l'organisation non gouvernementale féminine locale dénommée Encadrement des femmes indigènes et des ménages vulnérables, qui a son siège à Goma, dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo. Aujourd'hui, je parle en tant que femme rurale, femme paysanne, femme de la base, femme déplacée et femme touchée par les conflits, et surtout les conflits armés.

Mon organisation, l'Encadrement des femmes indigènes et des ménages vulnérables, intervient dans la promotion de la paix, du genre et du développement, dans la prévention des conflits armés et communautaires, et dans la protection de la femme et de la fille victimes des violences. Notre vision est celle de renforcer les mécanismes communautaires de protection des enfants et des femmes et de promouvoir les droits humains,

en nous focalisant sur la cohabitation pacifique entre les communautés, la promotion de la paix et le développement durable de ma province. Ce matin, j'ai trois choses que je voudrais partager avec le Conseil : la situation sécuritaire et humanitaire des femmes; la détérioration de la situation socioéconomique des femmes et des filles; et enfin, la participation politique de la femme.

Premièrement, la situation sécuritaire et humanitaire des femmes en République démocratique du Congo est de plus en plus dégradante, dramatique, catastrophique et chaotique. La grande partie des personnes touchées sont traumatisées et vivent sans espoir du lendemain, surtout celles vivant dans les milieux ruraux où nous intervenons. La situation empire chaque année depuis plus de deux décennies.

Voici les formes de violations constituant des faits saillants qui affectent et affaiblissent négativement les populations et que subissent particulièrement la femme et la jeune fille en République démocratique du Congo, surtout à l'est : les massacres, carnages, assassinats et tueries; les déplacements et mouvements permanents; les viols et exploitations sexuelles; les kidnappings moyennant rançon; les trafics d'êtres humains; les incendies des maisons; l'activisme et la prolifération des groupes armés étrangers et locaux; les pillages des ressources naturelles, surtout minières et agricoles, dont elles pouvaient bénéficier; la restriction des activités champêtres; l'insuffisance des stratégies d'encouragement facilitant l'émergence et la scolarisation de la femme et de la fille; la détention illégale d'armes par plusieurs personnes; la catastrophe humanitaire. Et ceci a comme conséquences la pauvreté accrue, le chômage, la vulnérabilité sans merci, l'exode rural, les traumatismes, la prolifération des armes, et que sais-je encore. Ceux-ci sont une bombe à retardement pour massacrer, exterminer les femmes et filles et toute la population s'il n'y a pas de mesures efficaces de prévention, de protection et d'accompagnement des femmes et filles à la base.

À titre illustratif, le mois passé, M<sup>me</sup> Maombi, âgée de 54 ans, déplacée et très vulnérable, ayant neuf enfants à charge, a été agressée et blessée par balle par des hommes en armes alors qu'elle se rendait à son champ pour la récolte. Sa fille, qui avait moins de 18 ans, et qui l'accompagnait, a été enlevée, violée et est seulement rentrée quelques jours plus tard. Une autre femme du nom de Dorothee a témoigné :

« J'étais dans mon champ, les assaillants sont venus et ont pillé des biens, incendié des maisons et tué des femmes et des hommes en ma présence, et ils ont emporté quatre enfants, dont deux garçons et deux filles, et je suis restée avec un bébé qui est maintenant à ma charge ».

Notons que les humanitaires internationaux qui travaillent dans nos zones d'intervention ne sont pas non plus épargnés.

Deuxièmement, la détérioration de la situation socioéconomique des femmes et filles s'inscrit aussi parmi les majeures conséquences de cette crise humanitaire, découlant des multiples tensions liées à l'insécurité chronique. Je parle ici du Nord-Kivu, mais je devrais signaler au Conseil que c'est toute la République démocratique du Congo qui est affectée et presque embrasée par ce fléau. Avec moins d'un dollar par jour, il est quasiment impossible de vivre sous d'autres cieux, mais ceci s'est avéré intolérablement possible pour les femmes et les filles. Pire encore, il arrive à ces dernières de passer des journées entières sans manger. Cette situation de pauvreté extrême les plonge – sans épargner les hommes et les garçons, bien sûr – dans une absence totale de perspectives et de possibilités, ce qui conduit certains jeunes à intégrer les groupes armés et à commettre d'autres abus. Je connais une veuve qui, avant ce cycle de guerre, allait vendre sa marchandise dans plusieurs marchés. Elle vivait bien sur le plan économique, mais suite à l'insécurité, elle a été pillée et est devenue très pauvre et vulnérable. Elle ne peut plus nourrir ses enfants et prendre en charge sa famille. C'est un exemple parmi tant d'autres.

Finalement, la participation politique de la femme en République démocratique du Congo est encore faible pour plusieurs raisons, parmi elles : la nouvelle loi électorale qui ne favorise pas l'émergence de la femme et de la fille; le faible nombre de partis politiques créés par les femmes; et la faible nomination de femmes aux postes de commandement dans les instances décisionnelles, surtout dans la territoriale, où pour le Nord-Kivu, sur les six territoires et trois villes, il n'y a aucune femme titulaire. Malgré tous les efforts actuels et antérieurs, la voix des femmes est réduite au silence. Voilà, en quelques mots, le calvaire que traversent la femme et la fille en République démocratique du Congo.

Au-delà des problèmes énumérés ci-dessus, j'assure le Conseil que nous avons des femmes courageuses, intelligentes, capables et compétentes. Il suffit de les soutenir, les appuyer et leur venir en

aide, pour voir ce qu'elles peuvent faire et produire. C'est pourquoi nous sollicitons l'opinion internationale afin qu'elle soutienne ces femmes-là. Sans oublier les jeunes filles et garçons dépourvus d'occupation et voués au chômage.

Pour terminer, au nom de mon organisation, l'Encadrement des femmes indigènes et des ménages vulnérables, et des femmes de la République démocratique du Congo, nous recommandons que le Conseil de sécurité, l'ONU et les États Membres évaluent toutes les stratégies sécuritaires, de protection, socioéconomiques et politiques rapidement en faveur des femmes et des filles, et de toute la population en général en République démocratique du Congo; redéfinissent efficacement les indicateurs pouvant conduire au changement positif; interviennent rapidement et positivement pour combattre l'impunité et diligenter une enquête pour punir les coupables des actes ignobles qui se répandent dans tout mon pays; sécurisent les femmes pour qu'elles puissent bien travailler et mener leur vie sans risques; soutiennent et accompagnent les femmes et les organisations féminines qui travaillent à la base pour trouver de bons résultats afin d'améliorer leurs situations humanitaire, sociopolitique et économique.

Je remercie le Conseil encore une fois de m'avoir fait cet honneur, en tant que femme rurale vivant et traversant tout ce calvaire ci-haut décrit. Sur le plan intégral, les femmes de la République démocratique du Congo veulent être prises en considération, protégées, sécurisées et soutenues. Elles veulent aussi vivre dignement et décentement, avoir l'épanouissement du lendemain. Elles souhaitent que le Conseil puisse répondre rapidement à leur cri d'alarme et de détresse.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Bandu Bahati de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'abbé Nshole.

**L'abbé Nshole** : Le drame humanitaire que traverse la République démocratique du Congo ne fait que s'accroître, à tel point que le peuple congolais se pose la question de savoir si cette situation trouve un écho véritable au sein de la communauté internationale, en l'occurrence au sein de l'Organisation des Nations Unies. Pour la circonstance, nous allons présenter brièvement au Conseil la synthèse de la situation humanitaire et sécuritaire en République démocratique du Congo, les causes de ce drame et les attentes du peuple congolais.

Premièrement, la situation humanitaire actuelle en République démocratique du Congo. Aujourd'hui, la situation humanitaire est caractérisée par la reprise du cycle de violence dans la province de l'Ituri et la dégradation de la situation humanitaire dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Tanganyika et Kasai. La situation dans l'Ituri est caractérisée, depuis le 17 décembre 2017, par l'escalade de la violence qui s'est vite étendue sur plusieurs territoires et a pour cible la communauté hema. L'identité et les motivations des assaillants ne sont pas connues. Il ne s'agit certainement pas d'un conflit interethnique, comme nous entendons dans certains médias. Plus de 100 personnes ont été tuées, plus de 2000 maisons et cases incendiées. Les infrastructures d'intérêt public ne sont pas épargnées, 100 écoles et cinq hôpitaux ont été saccagés, sans oublier la paroisse catholique de Lita. Environ 338 000 personnes déplacées sont enregistrées.

Le risque d'écllosion d'épidémies suite à l'insuffisance des infrastructures sanitaires est à craindre, surtout avec le retour des pluies dans la zone. Les besoins humanitaires sont énormes et à ce jour, la capacité de réponse des acteurs humanitaires est limitée, entre autres, à cause de la difficulté pour les humanitaires d'accéder aux zones de violence. Au Kasai, environ 1,4 million de personnes, dont la moitié sont des enfants, ont été forcées de fuir leurs villages et d'errer sur les routes à cause des milices Kamuina Nsapu. Beaucoup de familles, qui ont décidé de rentrer chez elles à la fin des massacres, sont traumatisées de voir leurs villages pillés, les maisons détruites, les champs dévastés, et il n'y a plus rien à manger.

Dans le Tanganyika, la situation humanitaire reste dominée par les déplacements massifs de la population suite au conflit intercommunautaire entre les Twa (pygmées) et les bantous dans les territoires de Manono et de Kabalo. Le nombre de personnes déplacées dans cette partie du pays est d'environ 200 000. Ces violences ont également affecté les moyens de subsistance des populations. De nouvelles vagues estimées à 105 ménages déplacés, soit 525 personnes, sont arrivées à Kalemie depuis le début du mois de février.

Le contexte sécuritaire du Nord-Kivu reste dominé par des attaques à répétition des éléments présumés du groupe armé Allied Democratic Forces (ADF) ayant conduit à des tueries de civils dans le territoire de Beni. Ces incursions répétées d'hommes armés causent de sérieux problèmes de protection pour la population civile.

Au Sud-Kivu, la situation sécuritaire reste très volatile et l'accès humanitaire précaire. L'activisme des groupes armés et milices, notamment les Raiya Mutomboki, ainsi que les affrontements avec les Forces armées de la République démocratique du Congo en sont la cause. Plusieurs personnes déplacées sont dans le territoire de Shabunda depuis février fuyant l'insécurité.

Dans la province historique de l'Équateur, la présence des réfugiés centrafricains dans le nord-est continue à peser sur les communautés d'accueil, aggravant la situation de précarité des populations locales. Quatre camps, érigés dans les provinces du Nord-Ubangi et du Sud-Ubangi par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés, abritent plus de 100 000 réfugiés centrafricains.

Aujourd'hui, la République démocratique du Congo compte 4,49 millions de déplacés internes, selon les statistiques publiés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à la fin décembre 2017. La République démocratique du Congo est le premier pays africain en nombre de déplacés internes : plus de 60 % sont des enfants; 55 % se trouvent dans trois provinces, à savoir le Nord-Kivu (26 %), le Sud-Kivu (15 %) et le Tanganyika (14 %). Cependant au 31 décembre 2017 on dénombrait 623 059 réfugiés congolais dans les pays voisins – Angola, Burundi, Ouganda, Rwanda, Tanzanie et Zambie.

Les causes de ce drame se trouvent fondamentalement dans la situation sécuritaire instable et précaire due aux incursions des présumés ADF, à l'activisme des groupes armés, aux affrontements interethniques, notamment dans le cas des communautés twa et bantous, et aux manipulations de certaines forces obscures qui sont intéressées par la déstabilisation de notre cher pays, comme c'est le cas à Ituri. Elles se trouvent également dans la crise sociopolitique et électorale, due au fait que les élections présidentielles et législatives n'ont pas été organisées dans le temps conformément à la Constitution et à l'Accord de la Saint-Sylvestre, ce qui a créé des mécontentements, ainsi que dans l'absence de l'autorité de l'État dans certaines zones du pays du fait de l'illégitimité des principales institutions.

En ce qui concerne les attentes du peuple congolais, eu égard à ce qui précède et pour éviter que la situation humanitaire dramatique que traverse la République démocratique du Congo ne s'aggrave, il s'avère nécessaire que l'ONU s'implique d'avantage et exhorte à la tenue de bonnes élections dans le pays. L'épiscopat congolais est convaincu que seules des

élections crédibles, transparentes et apaisées peuvent donner au peuple congolais des gouvernants légitimes capables de faire face à la crise multiforme qui ronge le pays. L'exigence formulée par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) concernant la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de la Saint-Sylvestre, qui sont les conditions préalables à la tenue de bonnes élections, et le suivi du respect des dates clefs du calendrier électoral devraient être prioritaires aujourd'hui. La complaisance à ce niveau serait une bombe à retardement, car les élections qui nous ramèneraient à la case de départ seraient un gâchis que la communauté internationale doit éviter.

Il faut également que le mandat de la MONUSCO soit renforcé et qu'elle soit dotée des moyens juridiques et matériels nécessaires pour la protection des civils, des personnes vulnérables et de leurs biens dans les zones où il y a des attaques et des violences récurrentes. Il faut par ailleurs qu'il y ait une aide humanitaire d'urgence pour les populations victimes de l'insécurité et celles forcées de quitter leurs terres, et qu'il y ait un plan de développement économique de la République démocratique du Congo après les élections.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'abbé Nshole de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Delattre** (France) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Lowcock, ainsi que M<sup>me</sup> Bahati et l'abbé Nshole pour leurs présentations aussi poignantes qu'éclairantes.

Je souhaite en premier lieu saluer l'action des pays de la région, qui font preuve d'une solidarité à la mesure du défi posé et portent la charge première de l'accueil des réfugiés congolais, et saluer aussi le rôle des Congolais eux-mêmes, qui apportent quotidiennement secours et soutien à la fois aux populations déplacées et aux réfugiés venant en République démocratique du Congo. Plus de 11 millions de personnes, essentiellement des femmes et des enfants, sont aujourd'hui en situation de déplacement forcé dans la région des Grands Lacs.

Je ne reviendrai pas sur le constat, terrible, qui a été présenté en détail par les intervenants et qui est un appel à l'action. La question à laquelle il nous faut répondre est donc de savoir comment répondre à cette crise et comment contribuer à la résoudre.

Premièrement, il nous faut dans l'immédiat apporter un appui financier. La crise humanitaire que subit la République démocratique du Congo nécessite un engagement renouvelé des partenaires concernés pour y faire face. La conférence des donateurs qui se tiendra en avril à Genève sera, je l'espère, l'occasion d'apporter une réponse déterminée à la hauteur des besoins des populations touchées par la crise.

Il nous faut aussi, et c'est mon deuxième point, nous attaquer aux causes profondes de la crise actuelle. Dans les Kasai, un conflit entre un chef coutumier et les autorités, circonscrit au départ, a dégénéré pour provoquer une crise de très grande ampleur. Dans d'autres régions du pays, aujourd'hui au Tanganyika comme en Ituri ou dans les Kivus, des conflits locaux aggravent ou relancent des crises humanitaires dramatiques. Dans toutes ces situations de conflits intercommunautaires et d'exactions de groupes armés, le facteur politique joue un rôle très important et contribue à alimenter les tensions liées bien souvent à la disponibilité des ressources. La perspective des élections, présidentielle, mais aussi législatives et provinciales, va rendre la compétition locale plus forte encore et provoquer de nouvelles tensions.

Le Gouvernement congolais, qui porte la première responsabilité dans l'organisation des élections, doit prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les conditions d'un scrutin libre, ouvert et apaisé sont en place, à commencer par la mise en œuvre pleine et entière des mesures de décrispation prévues par l'Accord de la Saint-Sylvestre. Il en ira aussi de la responsabilité de chaque candidat de s'assurer que ses partisans adoptent un comportement respectueux du débat politique et fassent preuve de retenue. Ces mesures sont indispensables pour prévenir de nouveaux affrontements et déplacements de populations, et elles sont conformes aux objectifs de réconciliation nationale, de tolérance et de démocratisation, qui relèvent des engagements souscrits par les autorités congolaises au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Plus largement, c'est en agissant tôt, par des missions de dialogue et de médiation, que l'on parviendra à arrêter et empêcher la spirale qui a conduit à la crise humanitaire actuelle. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a un rôle essentiel à jouer à cet effet. L'approche intégrée

adoptée par la Mission pour protéger les civils vise à répondre à cet enjeu. Bien mise en œuvre, elle peut même devenir un modèle pour le maintien de la paix. C'est un effort de toute la Mission qui est nécessaire pour prévenir les conflits, agir en amont et éviter que les tensions ne dégénèrent. Les bons offices de la Mission, s'appuyant sur un réseau dense d'alerte communautaire permettant d'identifier rapidement les risques de conflit, seront particulièrement cruciaux cette année. La France souhaite que cet aspect du mandat de la MONUSCO soit renforcé dans le mandat que nous adopterons d'ici la fin du mois.

On le voit, les deux missions prioritaires de la MONUSCO que sont la protection des civils et la préparation des élections sont indissociables et se renforcent mutuellement. C'est dire combien il est indispensable que la MONUSCO dispose de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ces missions. Il faut être réaliste, la MONUSCO ne pourra tout faire seule. Beaucoup dépendra de la façon dont se préparent les élections. Un climat électoral apaisé, où tous ont confiance dans le processus et qui permette à chaque candidat de s'exprimer librement, contribuera plus encore à l'apaisement que tout ce que la MONUSCO pourra faire.

Au-delà, j'en appelle aux pays de la région pour qu'ils mettent en œuvre sans tarder les engagements pris au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Il faut que des résultats viennent démontrer rapidement la réalité de ces engagements, qui ont été renouvelés collectivement en octobre dernier.

**M. Alemu** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : La détérioration de la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République démocratique du Congo est source de profonde préoccupation. L'instabilité persistante dans le pays a provoqué de nombreux déplacements et provoqué une grave crise humanitaire qui doit être prise très au sérieux. Nous remercions le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati et l'abbé Donatien Nshole, Secrétaire Général de la Conférence épiscopale nationale du Congo, de leurs exposés sur les événements récents suite à la visite effectuée en République démocratique du Congo la semaine dernière par la Ministre néerlandaise et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock.

La situation d'urgence humanitaire en République démocratique du Congo ne peut être dissociée du climat politique et sécuritaire dans le pays. Nous estimons qu'il

faut apporter une solution durable et à long terme à ce problème, comme l'a souligné le représentant français. La situation humanitaire actuelle est préoccupante du fait du nombre de personnes touchées, qui a atteint un record. Nous appuyons fermement l'appel à mobiliser davantage de ressources pour sauver des vies, en particulier la vie d'enfants et de femmes vulnérables dans les zones du pays qui sont durement touchées.

Nous apprécions les efforts que déploient les acteurs humanitaires sur le terrain, en appuyant des projets d'éducation, d'accès à l'eau et d'assainissement, ainsi qu'à des projets agricoles visant à répondre aux besoins des personnes déplacées. Nous espérons que la conférence de donateurs humanitaires pour la République démocratique du Congo, qui sera coorganisée par la Commission européenne, le Royaume des Pays-Bas et les Émirats arabes unis le mois prochain à Genève, permettra de collecter la somme nécessaire estimée à 1,7 milliard de dollars pour répondre aux besoins urgents dans le pays, notamment ceux des 4,5 millions de personnes déplacées.

Il sera extrêmement difficile de régler la crise humanitaire et la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo – dont la gravité a été décrite de manière si compétente et passionnée par M<sup>me</sup> Bandu Bahati – sans apporter de solutions aux problèmes politiques et sécuritaires du pays. L'instabilité persistante dans l'est, le sud-est et le centre de la République démocratique du Congo continue de provoquer des déplacements massifs de populations.

La mise en œuvre de l'accord politique du 31 décembre 2016 est impérative en vue de sortir de l'impasse politique en République démocratique du Congo sur la base d'une démarche non exclusive et consensuelle et d'organiser des élections pacifiques, libres, régulières et crédibles. À cet égard, nous prenons note des mesures mises en place par le Gouvernement congolais depuis l'annonce du calendrier électoral. Cependant, nous estimons qu'il est nécessaire d'adopter d'autres mesures de confiance. La régularité et la crédibilité des élections sont extrêmement importantes, comme l'a souligné l'abbé Nshole. Bien sûr, la République démocratique du Congo est également confrontée à des groupes armés qui ne sont pas connus pour leur sens des responsabilités.

Les initiatives des pays de la région et les efforts que déploie l'Union africaine pour contribuer aux préparatifs des élections méritent l'appui de la communauté internationale. Il importe de renforcer

la coordination avec l'ONU, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et les autres partenaires internationaux pour faciliter l'apport d'un appui cohérent et efficace au processus électoral, qui est essentiel à la paix et à la sécurité non seulement en République démocratique du Congo, mais également dans le reste de la région des Grands Lacs.

**M. Wu Haitao** (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine tient à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de son exposé. Nous avons écouté les observations de M<sup>me</sup> Bandu Bahati et de l'abbé Nshole.

Située au cœur du continent africain, la République démocratique du Congo est un important pays africain. La paix et la stabilité dans ce pays ont une incidence sur la paix sur tout le continent africain. Ces dernières années, la situation en République démocratique du Congo est demeurée complexe et grave, caractérisée en particulier par des problèmes humanitaires et de sécurité liés aux conflits qui sévissent dans certaines parties du pays, notamment l'est. Nous estimons que la communauté internationale doit fournir un appui et une assistance dans trois domaines.

Premièrement, elle doit veiller à ce que la lutte contre les problèmes qui touchent la République démocratique du Congo soit menée par le Gouvernement congolais, dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays. C'est au Gouvernement qu'il incombe au premier chef de protéger les civils. La communauté internationale doit aider le Gouvernement à renforcer ses capacités en matière de sécurité. Le Conseil de sécurité est en train d'examiner le renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). La Chine appuie les efforts que déploie la MONUSCO pour s'acquitter de son mandat, mais elle espère également que celle-ci renforcera sa communication et sa coordination avec le Gouvernement et que son mandat sera renforcé en conséquence.

Deuxièmement, la communauté internationale doit continuer de promouvoir le processus politique national en République démocratique du Congo. Elle doit continuer d'encourager toutes les parties dans le pays et promouvoir le règlement pacifique des différends sur la base de consultations politiques, du dialogue et de la médiation. L'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et les autres organisations régionales et sous-régionales jouent un rôle



important dans la facilitation du processus de paix en République démocratique du Congo et méritent l'appui nécessaire et continu de la communauté internationale.

Troisièmement, la communauté internationale doit continuer de fournir une aide humanitaire au pays, pour l'aider à remédier aux problèmes urgents, notamment l'insécurité alimentaire et les questions relatives aux personnes déplacées.

Par ailleurs, il convient de s'attacher davantage à aider le pays à régler les problèmes économiques et sociaux, notamment en intensifiant les investissements dans l'agriculture, l'éducation et les infrastructures, entre autres domaines, afin d'améliorer effectivement les conditions locales de développement socioéconomique et d'apporter des garanties concernant l'état de droit, ainsi qu'une paix et une stabilité durables dans le pays.

La Chine a toujours appuyé avec détermination le processus de paix en République démocratique du Congo. Nous participons activement à la mission de maintien de la paix des Nations Unies dans ce pays, auquel nous avons fourni une assistance humanitaire, notamment des fournitures médicales et de la nourriture. Nous contribuons tout aussi activement à son développement socioéconomique. Aux côtés de la communauté internationale, la Chine est prête à continuer de jouer un rôle constructif en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en République démocratique du Congo.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je tiens à remercier les Pays-Bas d'avoir convoqué la présente séance aujourd'hui pour examiner la situation humanitaire en République démocratique du Congo, et de mettre en lumière les souffrances humaines endurées dans le pays. Dans cette optique, la Ministre néerlandaise du commerce extérieur et de la coopération pour le développement s'est récemment rendue en République démocratique du Congo pour constater la situation humanitaire sur le terrain. Nous remercions également M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati, Coordonnatrice de l'Encadrement des femmes autochtones et des ménages vulnérables, et l'abbé Donatien Nshole, Secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo, des exposés qu'ils nous ont présentés.

La présente séance revêt pour nous une importance au regard de nos priorités, compte tenu de l'ampleur de la catastrophe humanitaire en cours. Nous avons systématiquement insisté sur le fait que, de tous

les sujets inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, les plus importants sont ceux qui ont directement trait à l'ampleur des souffrances humaines. Ces souffrances résultent pour l'essentiel d'un bras de fer politique dont les répercussions, généralement, menacent la vie des civils, entraînent de graves pénuries de vivres et de fournitures médicales et provoquent des conditions de sécurité précaires.

Il ne fait aucun doute que les tergiversations des parties concernées à l'égard de la mise en oeuvre de l'accord politique signé le 31 décembre 2016 ont conduit à l'insécurité et à l'instabilité, ainsi qu'à la grave détérioration de la situation humanitaire que nous observons aujourd'hui. Les affrontements constants entre les groupes armés en République démocratique du Congo se sont intensifiés au cours des deux dernières années, en particulier dans les régions septentrionales du pays, pour atteindre des niveaux préoccupants. Cela a directement contribué à une aggravation catastrophique de la crise humanitaire dans certaines régions de la République démocratique du Congo, comme le décrivent les rapports publiés par des organisations internationales.

Quelque 13 millions de citoyens de la République démocratique du Congo, soit 50 % de plus qu'en 2017, dépendent en permanence de l'aide humanitaire pour leur alimentation et leur survie. En outre, 7,7 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire grave, ce qui représente une hausse de 30 % en à peine un an. Plus de 2 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë. Il n'est donc guère étonnant que la situation humanitaire soit qualifiée de catastrophique.

Penchons-nous sur l'histoire récente : en 2017, près de 2,2 millions de nouveaux déplacés étaient éparpillés dans toute la République démocratique du Congo. Le nombre total de personnes déplacées a augmenté pour atteindre 4,5 millions, le plus grand nombre de déplacés sur le continent africain. En outre, environ 680 000 citoyens de la République démocratique du Congo ont cherché refuge dans les pays voisins, ce qui, malheureusement, a donné lieu à des violations flagrantes des droits de l'homme. À cet égard, nous attendons avec intérêt les résultats de la conférence humanitaire de haut niveau organisée à Genève par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, avec l'appui du Royaume des Pays-Bas, des Émirats arabes unis et de la Direction générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes, afin de lever les fonds nécessaires pour faire face à la situation

humanitaire en République démocratique du Congo. Cette conférence se tiendra le 13 avril.

Nous sommes convaincus que la situation humanitaire en République démocratique du Congo ne pourra être réglée que par une solution politique globale, accompagnée d'efforts constants pour consolider les mesures de confiance, de la tenue de l'élection présidentielle dans les délais prévus et de la poursuite en justice des auteurs de violations des droits de l'homme. À cet égard, nous nous félicitons des mesures et initiatives que prend actuellement le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour préparer les trois scrutins – présidentiel, législatif et municipal – prévus le 23 décembre, conformément au calendrier électoral. Nous espérons toutefois que nous n'aurons pas à attendre jusque-là pour constater un allègement des souffrances du peuple congolais, d'autant que la situation humanitaire est considérée par les organismes de secours comme l'une des pires au monde.

Pour terminer, s'agissant de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, dont le mandat arrive à expiration à la fin du mois, nous tenons à réaffirmer qu'il est nécessaire d'en proroger d'un an le mandat. Nous appuyons les efforts du personnel de la Mission car elle apporte un soutien important aux efforts du Gouvernement pour préparer le processus électoral à venir. Nous notons également l'importance de la poursuite de la coordination entre le Gouvernement et les organisations régionales et internationales à l'appui de la stabilité politique, principal facteur d'un allègement des souffrances du peuple congolais.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de votre initiative. Je sais gré au Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de son exposé très complet.

(*l'oratrice poursuit en français*)

Je saisis cette occasion pour remercier aussi M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati pour son témoignage, ainsi que l'abbé Donatien Nshole pour son exposé. C'était très émouvant. Merci beaucoup.

(*l'oratrice reprend en anglais*)

La Pologne reste très préoccupée par la détérioration dramatique de la situation humanitaire et sécuritaire du peuple congolais. De fait, malgré les efforts

de la communauté internationale, du Gouvernement et du peuple de la République démocratique du Congo, les besoins humanitaires ont doublé depuis l'an dernier. La Pologne fait part de sa grande inquiétude à cet égard. La République démocratique du Congo est qualifiée, pour la deuxième année consécutive, de pays le plus touché au monde par les déplacements liés aux conflits.

Dans ce contexte, je voudrais souligner l'importance de la dimension préventive des opérations d'assistance, en particulier s'agissant de la nécessité de remédier aux causes profondes du conflit et des déplacements forcés. Nous considérons qu'une approche globale des actions préventives, notamment en promouvant le dialogue entre les communautés et en facilitant le dialogue communautaire sur le conflit, est susceptible de contribuer sensiblement à apaiser les tensions et à améliorer la situation humanitaire en République démocratique du Congo. Qu'il me soit permis de faire part de quelques réflexions concernant les droits humanitaires et le droit international humanitaire.

Les violations généralisées des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment les attaques qui prennent pour cible les civils, les soldats de la paix et le personnel humanitaire, constituent une crise de la protection. L'insécurité empêche les organismes humanitaires d'accéder aux communautés vulnérables. Les autorités congolaises doivent assumer la responsabilité de la normalisation de la situation dans le pays en protégeant les libertés fondamentales consacrées par la Constitution et en appliquant les mesures prévues dans l'Accord de la Saint-Sylvestre, signé le 31 décembre 2016.

Coopérer avec la société civile, en particulier avec les représentants des femmes, non seulement au niveau national mais également à l'échelon régional, est crucial pour les femmes. Nous applaudissons au courage des 20 millions de femmes qui, en dépit de la pauvreté et de la violence qui a marqué la période d'enregistrement, ont fait la queue pour pouvoir participer aux prochaines élections. Nous notons avec préoccupation que les femmes sont souvent prises pour cible dans le processus politique, dans le but d'intimider les candidates et les électrices. Nous sommes également préoccupés par les cas de violence sexuelle en République démocratique du Congo, qui ont connu une augmentation de 56 % l'an dernier. Nous appelons le Gouvernement à renforcer les mesures visant à améliorer la sécurité, à lutter contre l'impunité des auteurs de violences sexuelles et à protéger leurs victimes.

Le conflit persistant et la situation humanitaire désastreuse ont également eu des effets disproportionnés sur les enfants, dont 2 millions risquent de mourir de faim. Cette situation exige une riposte ferme de la part de la communauté internationale. Nous notons avec satisfaction les progrès qui continuent d'être réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action pour lutter contre les violations graves des droits de l'enfant. Toutefois, nous tenons à souligner qu'il importe de mettre immédiatement un terme à toutes les violations des droits de l'enfant commises par des membres des forces de sécurité nationales et de traduire leurs auteurs en justice, indépendamment de leur affiliation ou de leur grade. Cependant, nous ne devons pas oublier que la démobilisation des enfants n'est qu'un premier pas. L'absence de possibilités de réintégration pour les enfants démobilisés augmente le risque qu'ils soient recrutés à nouveau.

En ce qui concerne la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), nous voudrions réitérer que la Pologne attache la plus haute importance à la protection des civils. Par conséquent, cette tâche doit demeurer l'une des principales priorités de la MONUSCO, étant donné que face à l'intensification de la violence armée, il est essentiel d'élaborer une nouvelle stratégie politique viable de protection des civils. Jusqu'à présent, en contribuant à garantir la sécurité des civils et à créer des conditions favorables aux activités des organismes humanitaires, la MONUSCO a joué un rôle essentiel pour empêcher que la crise actuelle ne s'aggrave davantage. Il ne faut pas oublier que beaucoup de tensions et de conflits au niveau local trouvent leur origine dans l'histoire. Les acteurs politiques et la communauté internationale doivent tout mettre en œuvre pour s'attaquer comme il faut aux causes de ces conflits et assurer les communautés locales qu'elles ne seront pas abandonnées à elles-mêmes pour résoudre leurs problèmes.

Pour terminer, nous avons pris note avec satisfaction que le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine comptent effectuer une visite en République démocratique du Congo. Nous espérons que cette visite renforcera la confiance de toutes les parties concernées pour ce qui est de leur appui à ce pays. Nous félicitons le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Royaume des Pays-Bas, les Émirats arabes unis et la Commission européenne d'avoir pris l'initiative d'organiser une conférence de donateurs sur l'aide humanitaire en

faveur de la République démocratique du Congo. Les réductions récentes de l'aide apportée par les organismes humanitaires, en raison de la pénurie de fonds, sont extrêmement préoccupantes et pourraient entraîner une nouvelle escalade de l'une des crises humanitaires les plus graves dans le monde.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Lowcock, et nous le remercions de son exposé instructif. Nous remercions en outre les autres intervenants, dont les exposés ont été également utiles.

Nous sommes préoccupés par la situation humanitaire en République démocratique du Congo, qui se détériore rapidement. Malheureusement, selon les estimations des Nations Unies, rien qu'au cours de l'année écoulée, le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire a augmenté de 50 %, alors que le montant nécessaire pour financer le plan d'intervention humanitaire en faveur du pays a presque doublé. Nous convenons que la situation humanitaire s'est aggravée à cause de la poursuite des affrontements interethniques et des activités des groupes armés dans le nord et l'est du pays. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation en matière de sécurité alimentaire ainsi que par la situation sanitaire et épidémiologique. Une nouvelle vague de réfugiés aura des conséquences humanitaires négatives pour les pays voisins de la République démocratique du Congo, dont beaucoup sont déjà confrontés à de graves crises humanitaires, et pour la région des Grands Lacs dans son ensemble.

Cette évolution de la situation pose de nouveaux défis à la communauté humanitaire et elle ne pourra pas y faire face, compte tenu des ressources financières actuellement allouées à l'aide humanitaire. Il est essentiel que les donateurs renforcent leur appui aux activités de l'ONU en République démocratique du Congo et dans les pays voisins. Pour sa part, la Russie continuera d'appuyer ces efforts. En particulier, nous prenons des mesures pour alléger la dette à long terme des pays africains. À ce jour, nous avons annulé plus de 20 milliards de dollars de dettes dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Nous avons également lancé un processus de conversion de la dette en programmes de développement. Nous contribuons régulièrement à des programmes internationaux visant à aider l'Afrique par l'entremise du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'UNICEF, du Programme alimentaire mondial

(PAM) et de l'Organisation internationale de protection civile. Par ailleurs, nous fournissons une aide destinée au secteur de la santé. Nous avons été l'un des premiers pays à intervenir pour faire face à l'épidémie d'Ebola, en allouant plus de 60 millions de dollars aux efforts de lutte contre ce virus.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude aux pays voisins de la République démocratique du Congo qui aident les réfugiés congolais. Nous continuerons de leur fournir l'aide nécessaire. L'an dernier, la Russie a envoyé une dizaine de camions KAMAZ en Ouganda pour les opérations humanitaires des Nations Unies, et nous prévoyons de transférer des moyens de transport supplémentaires au PAM cette année en Ouganda également.

S'agissant de la situation globale dans le pays, nous espérons que la tenue de l'élection présidentielle prévue pour le 23 décembre contribuera à réduire les tensions au sein de la société congolaise. Nous appelons les forces de l'opposition à coopérer plus activement avec la Commission électorale nationale indépendante, à accepter les dates d'élection fixées par celle-ci et à s'abstenir de tout acte de violence. Nous sommes opposés à tous les efforts visant à guider les autorités de Kinshasa ou à leur imposer des solutions en ce qui concerne les questions électorales. Le rôle de la MONUSCO doit se limiter à fournir une assistance technique et logistique aux autorités nationales pour l'organisation et la conduite des élections.

La responsabilité principale pour la normalisation de la situation en République démocratique du Congo incombe à ses citoyens eux-mêmes, et le respect de la souveraineté nationale est un impératif absolu. Nous exhortons de nouveau les Casques bleus à agir conformément aux principes fondamentaux du maintien de la paix et à s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures de Kinshasa. Il faut éviter à tout prix toute situation dans laquelle la MONUSCO appuierait l'une des parties congolaises. Nous partons du principe que la mission principale de la Mission est de stabiliser la situation en matière de sécurité, ce qui contribuera également à améliorer l'accès humanitaire. À cet égard, nous voudrions attirer l'attention du Conseil sur le regain d'activité des groupes armés illégaux dans l'est de la République démocratique du Congo, qui mènent des attaques systématiques contre les civils, les forces de sécurité gouvernementales et les soldats de la paix. Nous sommes également préoccupés par les informations selon lesquelles, après des années de

calme, les conflits intertribaux se sont intensifiés de nouveau dans le nord-est du pays. Il va sans dire que nous sommes tous préoccupés par la série d'attaques lancées par les rebelles contre les soldats de la paix à la fin de l'année dernière. Tous ces facteurs doivent être pris en compte lors de l'élaboration du nouveau mandat de la présence des Nations Unies en République démocratique du Congo.

À notre avis, rien ne justifie les propositions figurant dans le rapport du Secrétaire général sur l'examen stratégique (S/2017/826) visant à mettre fin aux activités de la MONUSCO en faveur de la stabilisation et à sa coopération avec Kinshasa à l'appui des camps d'ex-combattants. Il ne sera pas possible de garantir des solutions durables au problème des groupes armés sans restaurer l'autorité de l'État dans l'est du pays et sans régler la question du rapatriement des ex-combattants. L'application du concept de « protection par projection » appuyé par le Secrétariat pourra difficilement contribuer à renforcer la sécurité des civils et à garantir l'accès humanitaire.

Nous tenons également à saisir l'occasion de la présente séance pour soulever la question des méthodes de travail du Conseil. Comme les débats l'ont montré, il ne sert pratiquement à rien de discuter de la crise humanitaire en République démocratique du Congo indépendamment du contexte militaire et politique. Nous appelons l'attention du Conseil sur le fait que la plupart des idées proposées par les participants à la présente séance ont déjà été entendues au cours de la séance du 7 mars (voir S/PV. 8198). À cet égard, nous pensons qu'il importe d'éviter les exposés qui se chevauchent largement afin de pas miner l'efficacité des travaux du Conseil.

**M. Tenya** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance, et nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Marc Lowcock; la Coordinatrice de l'Encadrement des femmes indigènes et des ménages vulnérables, M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati; et le Secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo, l'abbé Donatien Nshole, de leurs exposés sur la situation humanitaire dramatique en République démocratique du Congo.

Le Pérou suit avec une préoccupation particulière la grave situation dans laquelle se trouvent des millions de Congolais et de réfugiés des pays voisins. La violence, l'insécurité alimentaire et les restrictions budgétaires en matière d'aide humanitaire se traduisent par le grand

nombre de déplacés qu'on observe à l'heure actuelle dans le monde. Les femmes, les filles et les garçons sont particulièrement vulnérables.

Nous nous félicitons des mesures prises par le Gouvernement congolais afin de mettre en place un cadre juridique pour la protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays, notamment l'achèvement du processus interne de ratification de la Convention de Kampala, et à cet égard, nous encourageons le dépôt rapide des instruments de ratification auprès du Secrétariat de l'Union africaine. Nous espérons que cela se traduira par le respect indispensable du droit international humanitaire et par la protection des droits fondamentaux de millions de personnes. De même, nous encourageons la tenue d'élections régulières, transparentes et crédibles.

Il convient également de prêter attention à la situation des Congolais déplacés dans des pays voisins, comme le Burundi, la Tanzanie et l'Ouganda, forcés de fuir et d'y trouver refuge à cause de la violence croissante dans l'est de la République démocratique du Congo. Il faut garantir à ces personnes un passage sûr et un accès à l'aide humanitaire.

Le Pérou considère qu'il est fondamental que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo continue d'appuyer les divers acteurs humanitaires à travers un appui logistique et un accès aux zones difficiles, pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches et qu'un nombre toujours plus élevé de personnes aient accès à l'aide humanitaire.

Nous nous inquiétons particulièrement de l'aggravation de la vulnérabilité de 7 millions de femmes et de filles congolaises, qui ont besoin d'une protection et d'une aide humanitaires d'urgence. Nous déplorons que le nombre de personnes en situation de vulnérabilité ait augmenté de 50 % au cours de l'année écoulée. Le travail sexuel infantile et la traite des personnes doivent être rejetés et combattus. Nous nous inquiétons également de l'insécurité alimentaire. La violence a entraîné l'abandon des terres agricoles et la perte des récoltes, exposant des garçons et des filles à la malnutrition. La situation économique du pays est instable, et c'est pourquoi nous ne pouvons que déplorer la réduction de l'appui financier de la communauté internationale à une assistance humanitaire qui est tellement nécessaire.

Nous estimons qu'il est indispensable que le système des Nations Unies, par l'intermédiaire de ses

organismes, et en coopération avec le Gouvernement, l'Union africaine et d'autres organismes humanitaires et sources coopérantes, travaille en adoptant une stratégie à long terme, qui aborde les causes profondes de la crise et entrevoit la possibilité d'une paix durable. Il faut notamment, entre autres mesures de développement durable, améliorer la gouvernance en matière d'agriculture et appuyer le développement et l'emploi ruraux. Dans cet ordre d'idées, nous saluons l'initiative de convoquer une conférence humanitaire de haut niveau prise par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Royaume des Pays-Bas, les Émirats arabes unis et la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne.

**M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) :** Nous remercions le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé. Nous saluons la visite en République démocratique du Congo effectuée récemment par la Ministre du commerce extérieur et de la coopération pour le développement des Pays-Bas, M<sup>me</sup> Kaag, et par le Secrétaire général adjoint Lowcock, et nous nous félicitons de leur action pour attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation humanitaire urgente dans ce pays. Nous souhaitons également la bienvenue à la présente séance aux autres intervenants, à savoir la Coordinatrice de l'Encadrement des femmes indigènes et des ménages vulnérables, M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati, et le Secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo, l'abbé Donatien Nshole.

Nous nous associons aux autres orateurs pour exprimer notre profonde inquiétude face à la situation humanitaire désastreuse en République démocratique du Congo, qui est aggravée par l'intensification de la violence, les conflits armés, la pauvreté, la malnutrition, la sécheresse, les déplacements forcés à l'intérieur du pays et les flux de réfugiés.

Nous notons l'importance de l'initiative conjointe de l'ONU, des Pays-Bas, des Émirats arabes unis et de l'Union européenne d'organiser la toute première conférence humanitaire de haut niveau sur la République démocratique du Congo, prévue à Genève le 13 avril. Nous appelons les donateurs à redoubler leur appui pour répondre aux besoins de plus de 13 millions de Congolais.

La situation politique fragile et précaire exacerbe la crise existante, provoquant ainsi un cercle vicieux de conflits et de tragédies humanitaires, qui s'entraînent les uns les autres. Nous appelons donc à un règlement

politique de la crise, au respect de la Constitution et à la tenue, dans les délais fixés, d'élections libres, régulières et crédibles, susceptibles de mener à la stabilisation et au renforcement progressif des institutions de l'État. La communauté internationale doit aider la République démocratique du Congo à jeter les bases d'une bonne gouvernance, de l'état de droit et de la réforme des secteurs de la sécurité, du maintien de l'ordre et de la justice. Le Gouvernement doit encourager les femmes et les jeunes à participer à ces processus.

La sécurité alimentaire est également gravement touchée par le conflit armé en cours, contraignant les agriculteurs à fuir et à manquer les saisons des semailles. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial, en décembre dernier, sur les 3,2 millions de personnes en situation de grave insécurité alimentaire dans le Kasai, seules 400 000 ont reçu une aide.

Les femmes et les enfants représentent la catégorie la plus vulnérable de la population, quittant leurs foyers pour échapper aux terribles violences interethniques et atteintes sexuelles, et se retrouvant ainsi en butte à des conditions de vie difficiles. Avec les besoins humanitaires qui ont doublé depuis l'année dernière, plus de 4,6 millions d'enfants congolais souffrent de malnutrition grave, dont 2,2 millions de malnutrition aiguë. De plus, les épidémies se répandent, engendrant la pire épidémie de choléra en 15 ans.

L'égalité des sexes est importante dans tout processus de stabilisation et de développement. Le rôle des femmes dans le processus politique en République démocratique du Congo ne saurait être surestimé. La large participation des femmes aux prochaines élections et à de nouvelles mesures d'édification de l'État doit donc être encouragée. La sécurité des militantes, des organisations de femmes et des réseaux de la société civile doit être garantie.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a un rôle central à jouer s'agissant de garantir que la protection est prise en compte dans toutes les activités humanitaires. Les réfugiés, rapatriés, personnes déplacées à l'intérieur du pays et communautés d'accueil dont il faut s'occuper sont nombreux et divers. C'est pourquoi le HCR doit bénéficier d'un financement adéquat pour réaliser son travail vital.

Nous devons aborder la crise en République démocratique du Congo par le biais d'une stratégie

novatrice, car cette crise a une incidence sur l'ensemble de la région, et ses causes et répercussions sont liées à des problèmes similaires dans les États voisins. En conséquence, nous encourageons tous les partenaires internationaux et régionaux à coopérer activement à un règlement de la crise par le biais d'une nouvelle approche régionale. Le volet sécuritaire est étroitement associé au développement par tout un éventail de facteurs multidimensionnels et synergiques. Il est donc indispensable d'investir dans le développement, conformément à la formule bien établie du renforcement du lien entre sécurité et développement, qui constitue un moyen clef de pérenniser la paix en République démocratique du Congo et dans toute la région. Nous saluons également les efforts inlassables déployés par les organisations humanitaires et leur personnel sur le terrain, qui risquent leur vie pour en sauver d'autres.

Nous appelons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à faciliter et à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave sur l'ensemble du territoire. Le rôle du Bureau de la coordination des affaires humanitaires est absolument stratégique et doit renforcer l'efficacité opérationnelle et le rapport coût-performance, contribuant ainsi à combler les lacunes, de concert avec d'autres parties prenantes, en particulier le Gouvernement et les acteurs internationaux du développement. Nous sommes convaincus que tous les organismes des Nations Unies doivent agir en parfaite harmonie afin de mieux coordonner leur assistance et d'en accroître la transparence et l'efficacité. Nous soulignons également le rôle crucial des mesures de confiance, comme l'a mentionné le Représentant permanent du Koweït.

Enfin, toute vie humaine est sacrée, l'être humain constituant la principale richesse et la principale ressource de tout pays, quel qu'il soit. La communauté internationale ne doit donc ménager aucun effort pour soulager les souffrances du peuple congolais dans un esprit de solidarité et d'unité inspiré par les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

**M. Skoog** (Suède) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et salue l'engagement de votre pays et de votre ministre.

Tout au long de son histoire troublée, la République démocratique du Congo a souvent été à l'ordre du jour du Conseil. Elle est également toujours présente lorsque nos collègues de Genève se penchent sur les besoins et les appels humanitaires. C'est pourquoi

il est facile de considérer que la dernière crise en date relève de l'ordinaire. Mais, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, il est évident que ce n'est pas le cas. La crise qui sévit actuellement en République démocratique du Congo est d'une ampleur catastrophique, et ce sont les civils, en particulier les femmes et les enfants, qui en sont les principales victimes. C'est une catastrophe provoquée par l'homme. La flambée de violence attisée par l'instabilité et l'incertitude politiques provoque des déplacements forcés, s'accompagnant de violences sexuelles et sexistes ainsi que de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, qui alimentent tous la crise humanitaire. Ces tendances et la rapidité avec laquelle les besoins humanitaires augmentent sont choquantes et sans précédent. La République démocratique du Congo fait face à la pire crise humanitaire des temps modernes qu'elle ait connue.

C'est pourquoi nous nous félicitons de l'initiative prise par la présidence et le Coordonnateur des secours d'urgence afin de porter la situation humanitaire du pays à l'attention du Conseil de sécurité. Je remercie également M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati et l'abbé Nshole des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui au Conseil et qui donnent à réfléchir. Je saisis aussi cette occasion pour saluer la présence du Représentant permanent de la République démocratique du Congo. Nous attendons avec intérêt sa déclaration. La Suède appuie pleinement l'action de M. Lowcock, de l'ONU et des partenaires sur le terrain. Comme nous l'avons entendu, le défi est considérable, et il doit être relevé d'urgence. Notre réponse doit être rapide et, ainsi que l'a dit l'abbé Nshole, correspondre à l'ampleur du problème. Je voudrais évoquer quatre domaines qui doivent être au centre de nos efforts.

Tout d'abord, il faut accroître le financement si nous voulons répondre aux besoins humanitaires immédiats. Nous nous félicitons de la tenue prochaine de la conférence des donateurs de haut niveau et espérons qu'elle aboutira à des financements généreux, fiables et souples, tout en appelant l'attention sur la situation dans le pays. La Suède continuera de fournir à la République démocratique du Congo un appui humanitaire important et croissant pour faire face à ses besoins qui vont grandissant. Notre contribution pour 2018 est déjà de 28 millions de dollars. Nous devons tous jouer notre rôle. Dans un contexte aussi complexe, il est évident que nous devons adopter une approche intégrée qui tienne compte du lien qui existe entre l'action humanitaire, le développement, les droits de l'homme, la paix et la sécurité. La Suède a, d'ailleurs, aligné son aide

humanitaire sur son aide au développement dans le cadre de son appui à la République démocratique du Congo. Nous encourageons les autres à faire de même.

Il faut garantir à tous ceux qui font ce qu'ils peuvent avec des moyens extrêmement limités et dans des conditions très difficiles un accès humanitaire sans entrave, sûr et immédiat. Le Gouvernement a une responsabilité particulière à cet égard. Nous nous félicitons de l'accord conclu entre l'ONU et le Gouverneur de la province du Tanganyika sur la création d'un environnement propice à l'action humanitaire. La sécurité du personnel humanitaire est un élément essentiel de l'accès. À cet égard, la coopération avec les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est essentielle afin de garantir un accès sûr aux populations touchées.

La semaine dernière, nous avons commémoré le premier anniversaire de la mort de Zaida Catalán et de Michael Sharp, qui ont été assassinés. C'est un triste rappel de l'absence de responsabilité en ce qui concerne leur mort et de la nécessité de renforcer la sécurité du personnel des Nations Unies.

Deuxièmement, nous devons redoubler d'efforts pour protéger les civils, qui sont de plus en plus menacés. Les causes profondes de la violence sont complexes, mais le Gouvernement doit assumer sa responsabilité première vis-à-vis de la population pour mettre fin à la flambée de violence et promouvoir le règlement pacifique du conflit. Par ailleurs, la MONUSCO doit être équipée comme il se doit pour protéger efficacement les civils.

Troisièmement, afin de favoriser la stabilité et la paix à long terme, il est impératif que des élections crédibles, transparentes, inclusives et pacifiques se tiennent le 23 décembre, avec une passation démocratique des pouvoirs, comme prévu par la Constitution et par l'Accord de la Saint-Sylvestre. C'est là un objectif que nous devons tous appuyer, notamment les acteurs locaux et régionaux, avec lesquels une coopération étroite demeure essentielle. Ce qui se passe en République démocratique du Congo a des conséquences plus vastes et risque de compromettre la stabilité non seulement de ce pays, mais aussi de toute la région des Grands Lacs. Il est également indispensable de prendre des mesures pour garantir la participation pleine et effective des femmes à ces élections afin que tous les secteurs de la société congolaise puissent jouer pleinement leur rôle

dans le processus démocratique. Comme M<sup>me</sup> Bahati vient de le dire, les femmes et les filles doivent se voir accorder beaucoup plus d'influence dans tous les aspects de la prise de décisions. Pour cela, il faut un espace politique, et il est important que la liberté d'expression et de réunion soit réaffirmée. À cet égard, nous nous félicitons de la recommandation faite par la commission du Gouvernement enquêtant sur les actions des forces de l'ordre face aux manifestations pacifiques pour que soit levée l'interdiction des manifestations.

Enfin, en République démocratique du Congo comme ailleurs, il faut s'attaquer aux causes profondes du conflit si l'on veut rompre le cercle vicieux de la pauvreté, de l'insécurité et de la violence. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 offre un cadre pour lutter contre la vulnérabilité chronique de nombreux Congolais. Le Gouvernement, avec l'aide de l'ensemble de l'ONU et d'autres entités de la communauté internationale, doit à présent s'employer à réaliser des progrès pour ce qui est de réduire la pauvreté, de mettre fin aux inégalités et de créer une société dans laquelle tous les Congolais regardent vers l'avenir non pas avec désespoir, mais avec espoir. Cela exigera des investissements de la part du Gouvernement, notamment par le biais de davantage de recettes minières consacrée au bien de la population. La communauté internationale doit, pour sa part, établir un plan global, intégré et financé en faveur d'une paix durable.

**M. Green** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice Haley de m'avoir invité ici, ainsi que le Royaume des Pays-Bas et l'Ambassadeur Van Oosterom d'avoir convoqué la présente séance d'information.

Les États-Unis d'Amérique considèrent la crise humanitaire en République démocratique du Congo comme une priorité urgente pour plusieurs raisons. La première est budgétaire. Plusieurs centaines de millions de dollars ont été généreusement accordés pour atténuer les souffrances des populations et favoriser le développement économique, mais les crises, les conflits et la mauvaise gouvernance font que nous n'en avons pas pour notre argent. Rien que l'année dernière, l'aide étrangère des États-Unis à la République démocratique du Congo a dépassé 546 millions de dollars. Au total, nos contributions humanitaires se sont élevées à plus de 209 millions de dollars. L'agence que j'ai le privilège de diriger – l'Agence des États-Unis pour le développement international – a versé plus de 130 millions de dollars d'aide alimentaire et plus de 130 millions de dollars

pour les programmes de santé. Nos contribuables ont généreusement offert cette assistance pour alléger les souffrances immédiates des populations et jeter les bases d'un développement menant à terme à l'autosuffisance à laquelle tous les peuples aspirent. Mais des catastrophes – pas des catastrophes naturelles comme un tremblement de terre ou la sécheresse – mais des catastrophes anthropiques sous la forme d'une gouvernance autoritaire et inhumaine détruisent toute chance que ces objectifs soient atteints.

La deuxième raison qui justifie d'accorder un rang de priorité élevé à cette crise est qu'elle ne touche pas uniquement la République démocratique du Congo. C'est une crise internationale. Les politiques brutales, la corruption généralisée, la mauvaise gouvernance et le conflit qui couve ont déplacé des millions de personnes – 4,5 millions à l'intérieur du pays – et des centaines de milliers de personnes ont fui vers les pays voisins, imposant à ces derniers un lourd fardeau et mettant en péril la stabilité régionale.

Troisièmement, et plus important encore, comme tous les membres du Conseil, les États-Unis se préoccupent de cette crise du fait de la souffrance humaine incroyable qu'elle cause. Environ 43 % des enfants souffrent de malnutrition chronique, plus de 57 % des femmes ont été victimes de violence physique ou sexuelle, et le taux de mortalité maternelle est parmi les plus élevés au monde. Les messages que viennent de nous communiquer M. Lowcock, M<sup>me</sup> Bandu Bahati et l'abbé Nshole sont déchirants.

D'aucuns prétendent que les problèmes auxquels est confrontée la République démocratique du Congo sont trop complexes et trop profondément ancrés pour que des solutions durables puissent être trouvées rapidement. Ceci dit, cela ne doit pas nous servir d'excuse pour nous dérober à la responsabilité que nous avons d'agir ou d'imposer une nouvelle orientation. Nous n'avons peut-être pas toutes les réponses, mais nous savons ce qui ne fonctionne pas – le statu quo.

Le 18 janvier, l'ONU a lancé son plan d'aide humanitaire de 2018, qui requiert près de 1,7 milliard de dollars pour venir en aide aux populations les plus vulnérables du pays. C'est l'appel le plus élevé lancé à ce jour parce que le niveau de souffrance n'avait pas été aussi important depuis de nombreuses années, et nous devons tous être prêts à répondre, mais aucun d'entre nous ne doit croire que le simple fait d'élargir la portée de l'aide humanitaire permettra de répondre aux besoins fondamentaux du pays ou d'éliminer les



causes principales des souffrances. Le renforcement de l'assistance, si l'on n'insiste pas également pour que le Gouvernement Kabila prenne des mesures concrètes et mesurables, est l'inverse de la compassion. D'une certaine manière, nous en viendrions tous à faire partie du problème. Nous suggérons respectueusement de prendre les mesures suivantes.

Premièrement, nous devons exiger que des élections crédibles soient organisées avant la fin de l'année en cours. L'Ambassadrice Haley a clairement fait savoir que l'appui des États-Unis à la République démocratique du Congo n'était ni inévitable, ni illimité ni inconditionnel. Il sera strictement réévalué si les élections prévues en décembre sont une fois de plus retardées. Comme nombre d'autres pays, nous n'avons plus la patience d'écouter les excuses invoquées. Elles sont de plus en plus hypocrites. En fait, ces élections n'ont pas besoin d'être « à la pointe » de la technologie. Certaines des élections les plus importantes de notre époque ont nécessité de tremper le doigt dans de l'encre violette et d'utiliser de simples bulletins de vote. Des pays aux prises avec des problèmes aussi importants et des circonstances aussi difficiles que la République démocratique du Congo ont organisé des élections crédibles et débloqué leur avenir. La République démocratique du Congo doit leur emboîter le pas, ou nous serons contraints de réévaluer notre appui et notre approche.

Deuxièmement, nous devons exiger que le Gouvernement crée les conditions qui rendront possible l'avènement d'une véritable démocratie. Il doit prendre des mesures immédiates pour faire comprendre aux citoyens qu'ils seront libres d'exprimer librement leur volonté et de décider de leur avenir. Il pourrait agir dès aujourd'hui pour protéger les droits fondamentaux à la liberté d'expression et de réunion. Il pourrait commencer à rétablir les services de base et l'état de droit cette semaine. Au lieu de protéger sa population, ce qui est la responsabilité première de tout gouvernement, le Gouvernement Kabila est impliqué dans plus de 60 % des presque 7 000 violations des droits de l'homme signalées l'année dernière.

Troisièmement, une exigence indispensable au maintien de l'assistance doit être la sécurité des courageux travailleurs humanitaires qui opèrent dans des circonstances extrêmement difficiles. L'année dernière, 158 incidents d'atteinte à la sécurité des travailleurs humanitaires ont été signalés – des enlèvements, des embuscades, des vols à main armée,

et ainsi de suite. Deux experts de l'ONU – dont un était américain – ont été enlevés et tués. Rien ne peut justifier une telle sauvagerie ou le fait que le Gouvernement ne l'ait pas empêchée.

Quatrièmement, les États-Unis estiment que d'autres pays doivent se manifester et faire plus en termes d'aide. Pour être clairs, nous sommes fiers du rôle directeur que nous jouons en tant que donateur humanitaire, mais compte tenu de l'énormité des besoins dans de si nombreuses régions, nous attendons de nos homologues qu'ils se mobilisent et fassent le nécessaire. Une crise internationale exige une réaction internationale. Cette exigence commence par le Gouvernement lui-même. Il ne fait presque rien pour atténuer les souffrances, alors que de nombreux dirigeants se remplissent apparemment les poches. Selon le Groupe d'étude sur le Congo, la famille Kabila possède tout ou partie des 80 plus grandes entreprises du pays et plus de 450 miles (environ 725 kilomètres) de mines de diamants. Dans le même temps, 27 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés parce que leurs parents n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité.

Nous formulons ces exigences parce qu'elles offriront au peuple congolais son premier espoir réel de voir se profiler un avenir meilleur. Nous représentons tous des peuples humains et capables de faire preuve de compassion, mais la véritable compassion ne se limite pas à verser de l'argent. Elle exige que nous utilisions notre influence collective pour exiger l'adoption de mesures concrètes qui mettront fin à des cycles de misères. La crise en République démocratique du Congo n'est désespérée que si nous ne faisons rien. J'ai mentionné des mesures que nous pouvons prendre, à commencer par les exigences que nous pouvons avoir en tant que donateurs. Nous pouvons insister pour que des élections soient organisées à la date prévue, exiger le respect des libertés qui rendront ces élections crédibles, la protection des courageux travailleurs humanitaires et veiller à ce que chacun fasse tout ce qui est en son pouvoir pour soulager les souffrances des citoyens, en particulier le Gouvernement congolais lui-même.

**M. Tanoh-Boutchoue** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation voudrait saluer l'initiative prise par M<sup>me</sup> Sigrid Kaag, Ministre du commerce extérieur, de la coopération et du développement du Royaume des Pays-Bas, d'organiser une visite sur le terrain afin de s'imprégner de la situation humanitaire en République démocratique du Congo. Elle remercie aussi

M. Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, qui a lui aussi séjourné récemment en République démocratique du Congo, pour son exposé sur l'état de la situation humanitaire dans ce pays. La délégation ivoirienne remercie enfin M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati et l'abbé Donatien Nshole pour leurs exposés poignants, en termes d'informations, sur le vécu des populations en République démocratique du Congo. Elle salue la présence du Représentant permanent de la République démocratique du Congo au présent débat.

La Côte d'Ivoire reste préoccupée par la grave crise humanitaire que vit la République démocratique du Congo car, en plus des exposés dramatiques que viennent de nous présenter ceux-là même qui vivent la réalité congolaise, selon le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/174) sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ce sont au moins 13 millions de personnes, dont 4,5 millions de déplacés internes et 670 000 réfugiés dans les pays voisins, notamment au Burundi, en Tanzanie, en Ouganda, en Angola et en Zambie, qui ont besoin d'une aide humanitaire urgente et d'une protection. Le rapport indique également que 7,7 millions de personnes souffrent d'une insécurité alimentaire grave, et que plus de 2 millions d'enfants sont victimes de malnutrition aiguë, ce qui nécessite une aide de toute urgence à toutes ces personnes.

La République démocratique du Congo subit aussi une crise de choléra de grande ampleur, avec près de 3 000 cas suspects relevés. Ces chiffres nous interpellent sur la nécessité d'une réponse urgente, non seulement à la dégradation continue de la situation sécuritaire, mais également pour prendre en compte le nécessaire soutien de la communauté internationale aux efforts des autorités congolaises.

La Côte d'Ivoire estime qu'il est important de lutter contre l'insécurité qui prévaut dans le pays, causée par des attaques de groupes armés contre des populations civiles et les affrontements entre ces groupes. Ces attaques sont la cause principale des déplacements forcés et de l'exode massif des populations vers les pays voisins. De même, la situation de crise humanitaire que connaît le pays a été rendue plus complexe en raison des conflits interethniques et des violences intercommunautaires dans certaines provinces du pays, favorisés par les rivalités traditionnelles entre

les communautés, ainsi que les difficultés d'accès ou d'acheminement de l'aide humanitaire.

Face à l'ampleur de la crise humanitaire en République démocratique du Congo, il nous faut agir, sans délai, en vue de pourvoir aux besoins essentiels des populations sur le terrain, qui, selon les Nations Unies, ont doublé depuis l'année dernière et sont désormais estimés à 1,7 milliard de dollars pour cette année. À cet égard, la Côte d'Ivoire appelle la communauté internationale à soutenir les efforts des autorités congolaises et des organisations non gouvernementales locales, en augmentant l'aide aux déplacés et réfugiés et en renforçant les actions visant à améliorer la situation sécuritaire dans le pays.

Mon pays apprécie les efforts fournis par les États voisins de la République démocratique du Congo, qui accueillent le flot de réfugiés, et les encourage, en collaboration avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés, à créer les conditions d'un retour volontaire et en toute sécurité de ceux-ci dans leur pays d'origine.

Ma délégation salue le travail effectué par les organisations humanitaires internationales dans un environnement complexe et difficile, et les invite à maintenir leur précieux soutien aux réfugiés et aux personnes déplacées, en mettant un accent particulier sur les femmes et les enfants qui sont les plus vulnérables en situation de conflit. Elle encourage également les États signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, à mettre fin aux cycles récurrents des conflits, qui alimentent la crise humanitaire en République démocratique du Congo et qui compromettent la stabilité et le développement de ce pays, mais également de toute la région des Grands Lacs.

Pour conclure, ma délégation voudrait insister sur l'importance de la mobilisation des ressources nécessaires à la résolution de la situation humanitaire en République démocratique du Congo, et, à cet effet, encourager également la communauté internationale et l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux à accroître leur appui non seulement au Gouvernement de ce pays, mais aussi à la mise en œuvre du mandat de la MONUSCO. Elle invite la communauté des donateurs et des bailleurs de fonds à prendre une part active à la toute première conférence internationale humanitaire de haut niveau pour la République démocratique du Congo, qui sera organisée par l'ONU, l'Union européenne et les Émirats arabes unis, le 13 avril 2018, dans le cadre

d'une réponse rapide et adéquate à la crise humanitaire que traverse le pays.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, l'abbé Donatien Nshole, Secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo, et M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati, Coordinatrice de l'Encadrement des femmes indigènes et des ménages vulnérables, dont les exposés riches en informations témoignent de la situation humanitaire en République démocratique du Congo et nous aident à mieux la comprendre.

Nous remercions également les Pays-Bas d'avoir pris l'initiative d'organiser la présentation de ces exposés, afin de porter la situation humanitaire en République démocratique du Congo à l'attention des membres du Conseil.

La paix, la stabilité et le développement en République démocratique du Congo est une des priorités de la Guinée équatoriale dans le cadre de son mandat au Conseil de sécurité et nous sommes résolument engagés à soutenir et à faire avancer de manière constructive le processus de paix dans ce grand pays de l'Afrique centrale, de la région des Grands Lacs et de l'Afrique australe.

Une normalisation totale de la situation politique dans ce pays frère sera difficile si les chiffres sur le plan humanitaire continuent d'être aussi dévastateurs. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays dépasse les 4,5 millions, soit le chiffre le plus élevé de toute l'Afrique. Plus de 13 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire pour leur survie, tandis que plus de 7 millions sont en situation de grave insécurité alimentaire et que plus de 2 millions d'enfants souffrent de malnutrition. Ces chiffres sont très alarmants et doivent inciter la communauté internationale à se mobiliser pour acheminer d'urgence une aide humanitaire, faute de quoi les conséquences seront encore plus catastrophiques.

Le nombre de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits reste élevé, ce qui est aussi préoccupant. La plupart des cas restent impunis, les auteurs de ces crimes jouissent d'une totale impunité et les risques de récidive sont donc très grands. La recrudescence de la violence dans la province de l'Ituri contribue grandement à l'aggravation de la situation. Les auteurs de ces crimes horribles doivent être traduits en justice.

Bien qu'il y ait eu quelques progrès, la situation sécuritaire dans le pays continue de présenter des difficultés. L'instauration d'une paix durable, de la prospérité et du développement en République démocratique du Congo reste une tâche ardue et de longue haleine. Il s'agit là d'un aspect important pour régler le problème de la détérioration de la situation humanitaire. C'est pourquoi, l'appui continu de la communauté internationale, en particulier pour financer les activités des organisations humanitaires, demeure nécessaire.

La Guinée équatoriale insiste sur le fait qu'il faut assurer la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, signé le 24 février 2013 à Addis Abeba, et que ses signataires et garants doivent prendre les mesures qui s'imposent pour veiller à son application effective, et à cette fin la neutralisation des groupes armés opérant dans l'est du pays est essentielle et primordiale.

Conformément aux conclusions de la trentième Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba en janvier dernier, et au communiqué publié à l'issue de la réunion tripartite de Kinshasa entre le Président de la République du Congo, M. Denis Sassou Nguesso, le Président de la République d'Angola, M. João Lourenço, et le Président de la République démocratique du Congo, M. Joseph Kabila Kabange, le 14 février dernier, la Guinée équatoriale se félicite des avancées observées dans le processus politique en République démocratique du Congo avec l'engagement du Président Kabila et du Gouvernement de respecter le calendrier électoral établi le 5 novembre 2017 et l'accord du 31 décembre 2016. Les progrès réalisés par la Commission électorale nationale indépendante en ce qui concerne l'inscription sur les listes électorales et l'achat des machines à voter vont dans le bon sens.

La Guinée équatoriale appelle une fois de plus le Gouvernement et les principaux partis de l'opposition à régler leurs différends par un dialogue franc et inclusif et à unir leurs efforts pour parvenir à la paix, à la stabilité et au développement dans le pays. La communauté internationale doit appuyer de manière constructive ces efforts et la voie librement choisie par les Congolais. La souveraineté du pays doit toujours être respectée. Les pays de la région, que nous félicitons au passage pour leur solidarité, doivent également contribuer à ces efforts.

Le rôle important joué par l'Union africaine, aux côtés de l'ONU et l'Union européenne, doit aller de pair avec le travail des organisations régionales et sous-régionales telles que la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Communauté de développement de l'Afrique australe, en vue de garantir une meilleure coordination.

Pour conclure, je voudrais une nouvelle fois saluer l'important travail qu'accomplit la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans ce pays frère. Nous l'encourageons à n'épargner aucun effort, en cette période de lourds défis, dans l'optique de l'organisation des élections prévues le 23 décembre prochain. À cet égard, la République de Guinée équatoriale appuie sans réserve le renouvellement du mandat de la Mission.

**M. Allen** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés clairs et détaillés. Ils ont indiqué pourquoi les besoins humanitaires se sont si vite accrus en République démocratique du Congo.

Comme le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, l'a signalé, le nombre de personnes ayant besoin d'aide dans la République démocratique du Congo a doublé au cours de l'année écoulée. Aujourd'hui 13, 1 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire – autant qu'en Syrie. L'ONU a déclaré le pire niveau de crise humanitaire – niveau 3 – dans certaines provinces, plaçant la République démocratique du Congo sur le même niveau que le Yémen, la Syrie et l'Iraq. Or, ce pays est souvent absent des nos écrans et de nos réunions d'information quotidiennes. Nous ne devons pas négliger de l'inscrire à notre ordre du jour.

Nous sommes extrêmement préoccupés par l'impact de la crise sur les populations les plus vulnérables, en particulier les femmes et les filles, les personnes handicapées et les enfants. Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a signalé qu'il y avait eu une augmentation de 53 % du nombre de victimes de violence sexuelle en 2017.

Je remercie la représentante de l'Encadrement des femmes indigènes et des ménages vulnérables pour la force de son témoignage. L'espoir, c'est une femme de Masisi, dans l'est du pays, où 90 % des femmes ont été violées. Quatre hommes en uniforme militaire l'ont violée alors qu'elle ramassait du bois de chauffe pour

sa famille. À la suite de cette attaque, elle est restée enceinte et séropositive. Depuis, elle a fui dans un camp temporaire à Goma et ne peut plus nourrir ses huit enfants. Ils dépendent de l'aide humanitaire, à l'instar de 8 millions d'autres enfants congolais. Deux millions d'enfants sont actuellement exposés à la famine.

L'espoir, c'est l'un des 4, 5 millions de déplacés dans la République démocratique du Congo – le nombre le plus élevé d'Afrique. Plus de 2 millions de personnes ont été déplacées au cours de la seule année écoulée. Au cours de cette seule année, le nombre de personnes déplacées en République démocratique du Congo a été égal au nombre total de personnes déplacées au Soudan du Sud. Il y a 740 000 réfugiés de plus de la République démocratique du Congo dans les pays voisins du fait de la poursuite des hostilités.

L'appui international est essentiel pour faire face à la crise et le Royaume-Uni continuera de jouer un rôle clef. Nous nous sommes engagés à contribuer 285 millions de dollars à l'aide humanitaire entre 2017 et 2020. Cet appui permettra de fournir une aide vitale à plus de 3 millions de personnes, notamment pour l'alimentation, l'eau potable et les soins de santé essentiels. Pour améliorer l'accès difficile et limité des acteurs humanitaires, l'appui du Gouvernement de la République démocratique du Congo est indispensable. Si nous nous félicitons de l'engagement pris en vue de faciliter le travail des organisations humanitaires et de réduire les tarifs pour les importations d'articles humanitaires, notamment les médicaments et les produits alimentaires, le Conseil et la population de la République démocratique du Congo doivent constater une action concrète et soutenue.

Nous exhortons notamment le Gouvernement à prendre les trois mesures suivantes. Premièrement, il doit améliorer les procédures d'enregistrement administratives et financières requises pour les organisations non gouvernementales internationales qui opèrent légalement dans le pays, par le biais de consultations avec ces organisations elles-mêmes. Deuxièmement, il doit réduire la bureaucratie pour l'octroi de visas aux travailleurs humanitaires et le dédouanement des articles de secours essentiels. Enfin, il doit veiller à ce que la sécurité soit maintenue dans l'ensemble du pays afin que les organisations humanitaires aient un accès suffisant aux personnes qui ont le plus de besoins.

La prochaine conférence des donateurs le 13 avril sera l'occasion pour le Gouvernement de la République

démocratique du Congo de montrer les progrès qu'il a réalisés s'agissant des engagements pris pour faciliter l'amélioration de la situation humanitaire. Ce sera également l'occasion pour la communauté internationale de s'engager à aider la population de la République démocratique du Congo et de lui montrer que le monde se souvient de la crise oubliée de l'Afrique.

Que je sois clair – l'aide humanitaire ne sera jamais qu'un secours temporaire face à cette crise. La cause principale de la détérioration de la situation humanitaire et des conditions de sécurité est l'instabilité politique. Trop souvent, des manifestants pacifiques se heurtent à la violence tout simplement parce qu'ils revendiquent leurs droits politiques, en violation de leurs droits fondamentaux. Plusieurs personnes ont été tuées cette année lors de manifestations organisées par l'Église, ce que nous devons tous condamner. Des élections libres, régulières et transparentes doivent avoir lieu le 23 décembre. Avec environ 46 millions d'électeurs répartis à travers le onzième pays le plus grand du monde, cette tâche ne sera pas facile. Pour que les élections soient couronnées de succès, les conditions doivent être créées dès maintenant.

La communauté internationale doit rester focalisée et unie dans son appui au peuple de la République démocratique du Congo. Nous devons rester unis dans ce que nous attendons du Gouvernement et continuer d'insister sur le principe de responsabilité et sur la réalisation de progrès. Au Conseil de sécurité, nous devons travailler avec la région et la sous-région.

Enfin, c'est avec une grande tristesse que nous nous rappelons les meurtres horribles et tragiques des experts de l'ONU, Zaida Catalán et Michael Sharp, tués il y a tout juste un an dans la région du Kasai. Le Conseil doit continuer à rechercher les responsables de leur mort. Nous appelons la République démocratique du Congo à veiller à ce que l'enquête soit approfondie et transparente et que tous les responsables soient tenus de rendre des comptes. Nous devrions avoir un bilan complet des progrès de cette enquête prochainement.

**M. Inchauste Jordán** (État Plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, de son exposé et le félicitons de sa visite en République démocratique du Congo la semaine dernière. Nous remercions également la Coordinatrice de l'Encadrement des femmes indigènes et des ménages vulnérables, M<sup>me</sup> Jeanine Bandu Bahati, et le Secrétaire

général de la Conférence épiscopale nationale du Congo, l'abbé Donatien Nshole, pour leurs exposés.

Le dernier rapport du Secrétaire général peint un sombre tableau de la situation sécuritaire et humanitaire dans la République démocratique du Congo et offre un aperçu complet des violences incessantes, y compris les différends sur les ressources naturelles, les affrontements entre les groupes armés et les violences interethniques et inter-communautaires. La Bolivie condamne fermement tous les actes de violence, notamment pendant les manifestations qui ont eu lieu en décembre et janvier, mais nous sommes surtout préoccupés par la menace que posent les groupes armés dans diverses régions du pays, car ils sont les principaux responsables de la détérioration de la situation humanitaire.

Nous condamnons aussi toutes les tentatives visant à exacerber les tensions et à inciter à la violence et tous les actes d'exploitation et de violences sexuelles. Nous pensons que toutes ces allégations doivent faire l'objet d'une enquête, y compris celles impliquant la participation éventuelle des membres de la police nationale ou des forces armées. À cet égard, nous saluons l'aboutissement, le 13 décembre, du procès concernant le viol de 38 filles, au cours duquel 12 des accusés ont été condamnés à la réclusion à perpétuité. C'est une étape importante dans la lutte contre l'impunité, et il faut continuer sur cette voie. Les auteurs de ce type de crimes doivent faire l'objet d'enquêtes, être traduits en justice et condamnés par les tribunaux compétents.

Malheureusement, les conséquences des violences commises notamment par des groupes armés dans la République démocratique du Congo ont atteint des proportions catastrophiques. Près de 4,5 millions de personnes ont été déplacées, dont près de 900 000 femmes et plus de 2 millions de garçons et de filles l'année dernière. Par ailleurs, ces dernières années, plus de 680 000 Congolais ont cherché refuge dans les pays voisins, dont 100 000 en 2017. Près de 8 millions de personnes souffrent d'une grave insécurité alimentaire, soit 30 % de plus que l'année dernière à la même époque. On estime que 13 millions de personnes auront besoin de protection et d'aide humanitaire en 2018, soit 50 % de plus qu'en 2017. Une attention particulière doit être accordée à cette situation, en particulier dans la région du Kasai, au Tanganyika et au Sud-Kivu – qui a été classée comme une urgence de niveau 3 – le niveau le plus élevé, selon le Coordonnateur des secours d'urgence.

En raison de cette regrettable crise humanitaire, le budget du plan d'aide humanitaire a désormais doublé,

dépassant les 1,6 milliard de dollars pour cette année, alors que, à l'heure actuelle, son financement ne s'établit qu'à 4,3 %. À cet égard, nous saluons l'action commune du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Royaume des Pays-Bas, des Émirats arabes unis et de la Commission européenne, qui organiseront une conférence humanitaire de haut niveau le 13 avril, aux fins de mobiliser les fonds nécessaires et de répondre à la crise humanitaire que subit la République démocratique du Congo. Nous appelons d'urgence la communauté internationale à continuer de coopérer afin que le plan dispose d'un financement durable.

Par ailleurs, nous appelons tous les acteurs du conflit en République démocratique du Congo à accorder un accès illimité à l'assistance humanitaire, et nous saluons le travail réalisé par le personnel militaire et civil de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et par le personnel des organismes humanitaires qui, en dépit du climat d'insécurité et de violence, risquent au quotidien leur vie pour alléger les souffrances de la population congolaise.

De la même manière, nous appelons les parties à apaiser les tensions en respectant l'accord du 31 décembre 2016 et en appliquant les mesures de confiance qu'il prévoit, pour que les élections se tiennent effectivement dans les délais impartis et qu'elles soient crédibles et ouvertes à tous, en prenant en considération le fait qu'une participation équitable des femmes à toutes les phases du processus est indispensable.

Enfin, nous estimons qu'il importe de réfléchir aux besoins actuels des Congolais. La MONUSCO et ses partenaires régionaux et sous-régionaux doivent œuvrer de manière concertée et coordonnée pour remédier aux causes profondes du conflit comme, par exemple, l'exploitation illégale des ressources naturelles. Nous rappelons qu'il convient de ne négliger ni tous les principes de la diplomatie préventive ni les bons offices pour parvenir à un règlement politique négocié, car ce sont le peuple congolais et les institutions congolaises qui doivent prendre les décisions qui vont déterminer l'avenir de leur pays. Il nous incombe d'appuyer leurs décisions, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays, en vue d'instaurer la paix, la stabilité et le développement en République démocratique du Congo.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume des Pays-Bas.

Plus de 6000 personnes vivent dans le camp de Katanika, dans l'est de la République démocratique du Congo. La semaine dernière, la Ministre du commerce extérieur de mon pays, M<sup>me</sup> Sigrid Kaag, s'est rendue dans ce camp en compagnie du Secrétaire général adjoint, M. Lowcock. Là-bas, elle a rencontré une femme que j'appellerai Françoise. Françoise a perdu son mari et son enfant au cours d'une descente de la milice. M<sup>me</sup> Kaag a été profondément touchée par son calvaire. Ce sont des femmes comme Françoise qui continuent de payer le prix fort de cette crise. C'est pour les femmes comme Françoise que nous nous réunissons ici. Aujourd'hui, j'entends mettre en exergue trois points. Le premier porte sur la nécessité d'intensifier notre intervention immédiate, le deuxième sur l'impératif de remédier aux causes profondes de la crise, et le troisième sur l'importance d'intensifier les échanges avec la région.

Mon premier point concerne l'importance d'une réponse immédiate. Plus de 13 millions de Congolais sont dans le besoin, soit le double du nombre recensé il y a deux ans. Plus de 2 millions d'enfants souffrent de malnutrition grave et aiguë. Il ne faut pas les oublier. Ils ont besoin de notre aide. Nous sommes également préoccupés par la multiplication des attaques contre les travailleurs humanitaires. Les conditions de sécurité ont des répercussions directes sur l'accès humanitaire. Les autorités congolaises et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) doivent protéger les acteurs humanitaires des enlèvements et des attaques contre leurs ressources. Ce mois-ci, nous avons la possibilité de donner à la Mission le mandat et les moyens dont elle a besoin pour être en mesure de prévenir toute escalade de la violence. Le Conseil de sécurité doit intensifier ses efforts, et nous devons examiner cette situation plus fréquemment. Le Royaume des Pays-Bas est donc très favorable à l'organisation d'un déplacement du Conseil de sécurité sur place cette année. Nous devons agir dès maintenant pour prévenir une nouvelle escalade. Nous accordons l'attention voulue à la situation dans l'Ituri en particulier.

Mon deuxième point est que nous devons nous attaquer aux causes profondes de cette crise d'origine humaine. L'escalade de la violence observée depuis 2016 est directement liée à la crise politique. Le peuple de République démocratique du Congo doit recommencer à espérer et à faire confiance à son pays. Il est donc urgent que toutes les parties renouvellent leur attachement à l'accord de la Saint-Sylvestre. En dépit de certains progrès, les conditions propices à

des élections crédibles ne sont pas encore tout à fait réunies. Dans les circonstances actuelles, des centaines de milliers de personnes ne seront pas en mesure de participer pleinement aux élections, pour la simple raison qu'elles ont trop peur, qu'elles tentent d'échapper à des violations généralisées et impunies des droits de l'homme, ou que ce sont des femmes – des femmes comme Française. Tant que les femmes ne participeront pas véritablement aux élections, aux niveaux aussi bien national que provincial et local, il n'y aura pas de paix. Nous appelons les autorités congolaises à consacrer la participation des femmes dans le droit électoral. Tous les acteurs politiques doivent intensifier leurs efforts pour mobiliser les femmes durant les élections.

Troisièmement, je voudrais aborder le rôle de la région. La crise en République démocratique du Congo n'est plus, et depuis longtemps, une question uniquement congolaise, si elle l'a jamais été. Cette crise a entraîné le plus grand nombre de déplacés en Afrique, et elle a des conséquences directes pour la région. Une participation pacifique des parties prenantes régionales est indispensable pour une solution durable. Le Royaume des Pays-Bas salue les efforts déployés par l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté de développement de l'Afrique australe et les États Membres individuels pour parvenir à un règlement pacifique. Nous les appelons à redoubler d'efforts, tout comme nous appelons le Conseil à redoubler d'efforts. Nous nous félicitons que les représentants des voisins de la République démocratique du Congo et d'autres pays de la région soient venus si nombreux aujourd'hui.

Pour terminer, je voudrais me faire l'écho des intervenants pour souligner que seuls les efforts concertés des habitants de la République démocratique du Congo et de leurs voisins et partenaires régionaux et internationaux seront susceptibles de changer positivement et définitivement la donne. Comme l'a indiqué M. Lowcock, les partenaires humanitaires compétents ont besoin de 1,7 milliard de dollars pour la seule année en cours. C'est pourquoi, le 13 avril, le Royaume des Pays-Bas, de concert avec l'ONU, la Commission européenne et les Émirats arabes unis, organisera la toute première conférence des donateurs humanitaires au profit de la République démocratique du Congo. Elle se tiendra à Genève. Seul un effort concerté permettra de mobiliser des secours humanitaires suffisants. Nous espérons que tous les États Membres de l'ONU appuieront cette conférence humanitaire. Nous devons tous œuvrer ensemble, pour le peuple de

la République démocratique du Congo et pour les gens comme Française.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je rappelle une nouvelle fois à tous les orateurs qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de cinq minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence.

Je donne la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

**M. Gata Mavita Wa Lufuta** (République démocratique du Congo) : Qu'il me soit permis, avant toute chose, de présenter au Conseil de sécurité les excuses de S. E. M. Bernard Biando Sango, Ministre de la solidarité et de l'action humanitaire de mon pays, qui va arriver à New York un peu tard dans la journée et qui, en dépit de sa bonne volonté, n'est pas en mesure de participer à la présente séance. Il m'a chargé d'assurer le Conseil de sa solidarité et de ses souhaits de plein succès à nos travaux.

Avant de poursuivre mon propos, ma délégation tient à vous saluer, Monsieur le Président, et à vous exprimer ses remerciements pour avoir pris l'initiative d'organiser cette séance qui se penche sur la situation humanitaire dans mon pays, la République démocratique du Congo. Ma délégation adresse également ses remerciements à S. E. M<sup>e</sup> Sigrid Kaag, Ministre du commerce extérieur et de la coopération pour le développement des Pays-Bas, et à M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, qui ont effectué ensemble une visite en République démocratique du Congo, en vue de se rendre personnellement compte de la situation humanitaire qui prévaut sur le terrain.

En l'absence du Ministre de la solidarité et de l'action humanitaire de mon pays, qui aurait pu dresser à l'intention du Conseil une situation détaillée, mon intervention sera brève. En effet, depuis plus de deux décennies, mon pays fait face à une crise humanitaire qui touche des milliers de personnes. Cette situation est tributaire aux conflits armés récurrents, principalement dans l'est de la République démocratique du Congo et dans les pays voisins, aux catastrophes et autres calamités ainsi qu'aux épidémies qui surviennent dans le pays.

S'agissant des conflits armés, la persistance de l'insécurité due à l'activisme des groupes armés

nationaux et étrangers dans la partie orientale de notre pays est à l'origine des déplacements massifs et continuels des populations, jadis sédentaires, qui vivaient principalement de l'agriculture et de l'élevage. Cette situation a été aussi observée dans l'espace du grand Kasaï qui a connu des troubles, avec la milice du chef coutumier Kamwina Nsapu, dans le Tanganyika avec le conflit entre les bantous et les pygmées et actuellement dans l'Ituri avec les groupes armés qui opèrent dans cette partie du pays. De même, les conflits secouant les pays voisins, comme la République centrafricaine, le Soudan du Sud et le Burundi, ont provoqué l'afflux des réfugiés en provenance de ces pays, sans compter les anciens réfugiés qui les avaient précédés, venus aussi à l'époque de bien d'autres pays voisins comme le Rwanda et l'Ouganda, suite également à des conflits armés et aux désaccords politiques avec les pouvoirs en place dans ces pays. C'est le cas notamment des Forces démocratiques alliées, de l'Armée de résistance du Seigneur et des Forces démocratiques de libération du Rwanda.

À cette situation de conflits armés s'ajoutent les catastrophes naturelles avec les pluies diluviennes, les inondations et les glissements des terrains ainsi que la résurgence de certaines épidémies jadis éradiquées, sans oublier l'insécurité alimentaire. Il y a lieu de signaler, pour ce dernier point, que l'insécurité alimentaire est due essentiellement à la mauvaise campagne agricole, qui est à la base d'une faible production des produits alimentaires, et au déficit de la production de maïs.

En dépit des efforts consentis par le Gouvernement, dans le cadre de la restauration de la paix dans les zones secouées par des conflits armés, les conséquences humanitaires restent énormes. Le Gouvernement s'emploie à y trouver des solutions. Il va de soi que tout apport de la communauté internationale pour faire face à cette situation est également le bienvenu. À ce sujet, il est important de signaler que mon pays a bénéficié et continue à bénéficier de l'expression de la solidarité internationale. Plusieurs bailleurs de fonds, des agences du système des Nations Unies et des organisations humanitaires internationales et nationales continuent à nous accompagner dans l'assistance à apporter à nos populations en situation de vulnérabilité.

Comme je l'ai déjà dit, mon gouvernement a apprécié la visite que M<sup>me</sup> Sigrig Kaag et M. Lowcock ont effectuée en République démocratique du Congo et les échanges qu'ils ont eus avec les autorités de mon pays. Au cours de la rencontre de haut niveau que

leur délégation a eu, à cette occasion, avec celle du Gouvernement, conduite par le Vice-Premier Ministre et Ministre des transports et communications, assumant l'intérim du Premier Ministre, il a été convenu de revisiter l'activation du niveau d'urgence humanitaire appliqué à mon pays, que le Gouvernement considère comme étant excessif. Tout en reconnaissant que le pays fait face à des situations d'urgence, cela n'appelle nullement une considération exagérée telle qu'elle est soutenue par la communauté internationale. Notre souhait est de voir le Conseil prendre en considération cette volonté exprimée à cette occasion par mon gouvernement.

Aussi, dans cette perspective et en vue d'harmoniser les vues sur cette question, a-t-il été décidé de convoquer, avant la conférence qui sera organisée à Genève, une réunion du Cadre national de concertation humanitaire, organe national compétent en matière de coordination de la réponse humanitaire, qui est aussi un espace de dialogue mis à la disposition des acteurs humanitaires pour échanger et décider en toute indépendance d'esprit, en vue d'arriver à un entendement commun dans la conduite des affaires humanitaires en République démocratique du Congo.

Si l'intervention du Gouvernement et de la communauté internationale apporte une solution efficace et durable à la crise humanitaire dans les parties de mon pays en proie aux catastrophes naturelles, calamités et épidémies, nous ne pensons pas qu'il en soit de même dans les parties où sévissent les groupes armés. Les membres du Conseil conviendront avec nous que sans l'éradication de toutes les forces négatives qui y opèrent, il sera difficile, si pas impossible, de mettre un terme à cette situation. Voilà pourquoi le Gouvernement de mon pays, qui tient à la paix sur l'ensemble de notre territoire, poursuit sans relâche et avec détermination la lutte qu'il a engagée dans ce domaine pour la neutralisation et l'éradication complète de toutes ces forces. Bien que ces efforts soient déjà soutenus par les Nations Unies à travers la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à qui le Conseil a déjà accordé un mandat robuste à cette fin, nous pensons qu'au-delà des solutions apportées à la situation par mon gouvernement ainsi que des apports attendus de la communauté internationale, il ne serait pas inutile, parmi des solutions aux causes profondes de la situation humanitaire préoccupante, d'envisager également pour ce qui concerne particulièrement les groupes armés étrangers, compte tenu des résultats obtenus jusqu'ici, un dialogue politique entre ces groupes armés et leurs pays d'origine.



Je ne peux clore mon propos sans une fois de plus souligner l'apport combien considérable et appréciable des bailleurs de fonds et autres donateurs pour leur contribution à la réponse aux besoins humanitaires en vue de soulager les populations vulnérables en République démocratique du Congo. Qu'ils trouvent ici

l'expression de la reconnaissance du Gouvernement de mon pays. À vous-même, Monsieur le Président, et à tous les membres du Conseil, je réitère mes remerciements pour votre attention à la situation de mon pays.

*La séance est levée à 12 h 15.*